

Calendrier des périodes de session du Parlement – 2019

2018/2652(RSO) - 18/04/2018

La proposition de la Conférence des présidents pour le calendrier des périodes de session en 2019 a été proclamée approuvée.

Le calendrier des périodes de session du Parlement européen pour 2019 est par conséquent fixé comme suit:

- du 15 au 17 janvier
- les 30 et 31 janvier
- du 11 au 14 février
- du 11 au 14 mars
- du 25 au 28 mars
- les 3 et 4 avril
- du 15 au 18 avril
- du 1er au 4 juillet
- du 15 au 18 juillet
- du 16 au 19 septembre
- les 9 et 10 octobre
- du 21 au 24 octobre
- les 13 et 14 novembre
- du 25 au 28 novembre
- du 16 au 19 décembre.